



024-242400752-20220512-2022\_3\_12 Séance du 12 mai 2022  
Région Nouvelle-Aquitaine  
Département de la Dordogne  
Publié le 18/05/2022

Arrondissement de  
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :  
Chalais

Date de la convocation et  
envoi de la note de  
synthèse :  
02/05/2022

Nombre de membres :  
En exercice : 38  
Présents : 35  
Pouvoirs : 1

**Etaient présent(e)s**

**Mesdames :** BOSREDON CURNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAUCHER Danielle, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick,

**Messieurs :** AUGEIX Michel, BANCHIERI Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, CURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, DUTHEIL Frédéric, DOBBELS Michel, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SAERENS Grégory, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard

**Absents et excusés et procurations :** THOMAS Michel (absent et a donné pouvoir à Danielle FAUCHER), COUTURIER Pierre-Yves, GARNAUDIE Didier,

Madame Annick MAURUSSANE est désignée secrétaire de séance

**Travail avec les 4 Communautés de communes**

Suite à une réunion le 22 avril dernier, il a été convenu de travailler à l'échelle des 4 Communautés de Communes (Périgord Dronne et Belle, Périgord Nontronnais, Périgord Limousin et Isle Loue Auvézère) sur une structure commune car il y a une cohérence territoriale. Il y a un véritable intérêt à se structurer : stratégie, budget commun... et à mutualiser une offre.

Si le Conseil en est d'accord, l'idée serait de créer une structure commune pour le début d'année 2023.

**Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DONNE UN ACCORD DE PRINCIPE sur le travail en commun à 4 communautés de communes (Communauté de communes Périgord-Limousin, Communauté de communes Dronne et Belle, Communauté de communes Périgord Nontronnais et Communauté de communes Isle Loue Auvézère).**

Le Président certifie exécutoire le  
présent acte compte tenu de sa  
publication et de sa transmission en  
Sous-Préfecture

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mai 2022  
Le Président,

Michel AUGEIX

